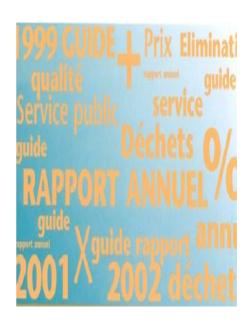


RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2014





Sirtom de la Vallée de la Grosne Za du Pré Saint Germain 16 Rue Albert Schmitt 71250 CLUNY

Tél: 03 85 59 26 98 / Fax: 03 85 59 33 18 secretariat@sirtomgrosne.fr, www.sirtomgrosne.fr

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL	3
2.	DES INDICATEURS TECHNIQUES	4
2.1.1	LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE	4
	L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC	
2.3.1	LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES	8
2.3	3.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)	8
	3.2. La collecte sélective des emballages ménagers et papiers (Recyclables So	
	rdures Ménagères (RSOM))	
2.3	3.3. Les collectes spécifiques	12
2.3	3.4. La collecte en déchèteries	13
2.4.1	EVOLUTION DES COLLECTES	17
2.5.1	LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES	19
2.5	5.1. Destination des déchets issus des collectes (hors déchèterie)	19
	5.2. Destination des déchets issus des déchèteries	
2.5	5.3. Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)	21
	5.4. Evolution de la valorisation	
2.5	5.5. Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors g	;ravats)
(er	n tonnes)	23
3.	DES INDICATEURS FINANCIERS	24
3.1.1	Donnees generales	24
	LES COUTS PAR FLUX	
3.3.	RATIOS DEPENSES / RECETTES POUR LE TRAITEMENT / TRI DES DECHETS MENAC	ERS ET
	MILES	
4.	DES INDICATEURS QUALITATIFS	30
4.1.1	Prevention et communication envers les usagers	
5.	ANNEXES	
5.1.1	Les dessertes communales	33

1. INTRODUCTION GENERALE SUR LE RAPPORT ANNUEL

Obligation réglementaire:

Loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 et décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000

Objectifs:

Transparence vis-à-vis des usagers, informer sur le service de gestion des déchets ménagers : coûts, événements marquants, évolution du service

Diffusion du rapport annuel:

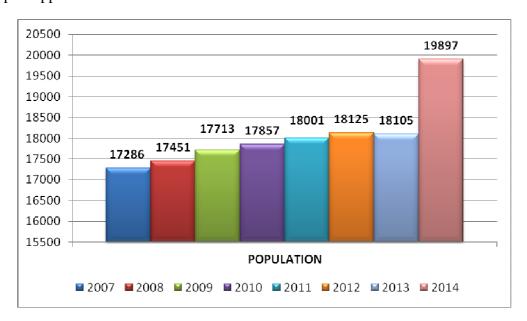
Ce rapport est un document public consultable directement au SIRTOM et dans les Mairies des 54 communes membres et au siège des Communautés de Communes adhérentes II est également disponible sur le site Internet de la Collectivité : www.sirtomgrosne.fr

2. DES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1. LE TERRITOIRE DE : SIRTOM DE LA VALLEE DE LA GROSNE

Sirtom de la Vallée de la Grosne : 54 communes adhérentes et 19 897 habitants

Au 1^{er} janvier 2014, 8 nouvelles communes ont intégré le périmètre du SIRTOM de la Vallée de la Grosne représentant 2 111 habitants et 1 commune a quitté ce périmètre (Le Rousset / 249 habitants). La majoration de population est donc de 1 862 habitants, soit 10% par rapport à 2013.



Collectivités adhérentes

Dept	Commune	Date début	Date fin	Population
71	Bergesserin	19/06/1986	-	194
71	Berzé-le-Châtel	01/01/1999	-	43
71	Blanot	19/06/1986	-	148
71	Bourgvilain	01/07/2001	-	328
71	Brandon	19/06/1986	-	282
71	Bray	19/06/1986	-	120
71	Buffières	01/01/2002	-	259
71	Château	19/06/1986	-	285
71	Chérizet	08/01/2001	-	35
71	Chevagny-sur-Guye	01/07/2001	-	83
71	Chiddes	01/01/2014	-	88
71	Chissey-lès-Mâcon	01/01/2014	-	241
71	Clermain	01/01/2002	-	241
71	Cluny	19/06/1986	-	4 768
71	Cortambert	19/06/1986	-	212
71	Curtil-sous-Buffières	01/03/1998	-	87
71	Dompierre-les-Ormes	01/01/2002	-	923

71	Donzy-le-National	19/06/1986	_	207
71	Donzy-le-Pertuis	01/01/1997	-	150
71	Flagy	01/01/1989	-	173
71	Germolles-sur-Grosne	01/01/1989	-	131
71	Jalogny	19/06/1986	-	354
71	La Chapelle-du-Mont-de-France	01/01/2002	-	187
71	La Guiche	01/07/2001	-	613
71	La Vineuse	19/06/1986	-	285
71	Lournand	19/06/1986	-	313
71	Massilly	19/06/1986	-	362
71	Massy	01/07/1993	-	66
71	Matour	01/01/2002	-	1 012
71	Mazille	19/06/1986	-	400
71	Montagny-sur-Grosne	01/01/2002	-	122
71	Montmelard	01/01/2002	-	356
71	Passy	01/01/2014	-	65
71	Pierreclos	01/01/2014	-	917
71	Pressy-sous-Dondin	01/01/2003	-	97
71	Sailly	01/01/2014	-	88
71	Saint-André-le-Désert	01/01/2002	-	279
71	Saint-Léger-sous-la-Bussière	19/06/1986	-	230
71	Saint-Marcelin-de-Cray	01/07/2001	-	185
71	Saint-Martin-de-Salencey	01/07/2001	-	113
71	Saint-Pierre-le-Vieux	19/06/1986	-	337
71	Saint-Point	19/06/1986	-	323
71	Saint-Vincent-des-Prés	01/01/2002	-	111
71	Sainte-Cécile	01/01/1999	-	290
71	Salornay-sur-Guye	01/01/2002	-	852
71	Serrières	01/01/2002	-	272
71	Sigy-le-Châtel	01/01/2014	-	84
71	Sivignon	01/01/1989	-	166
71	Taizé	01/01/2014	=	173
71	Tramayes	19/06/1986	-	1 040
71	Trambly	01/01/2002	=	410
71	Trivy	01/01/1989	=	261
71	Verosvres	01/01/2014	-	455
71	Vitry-lès-Cluny	01/01/1999	-	81

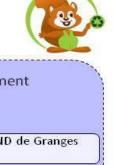
Informations complémentaires

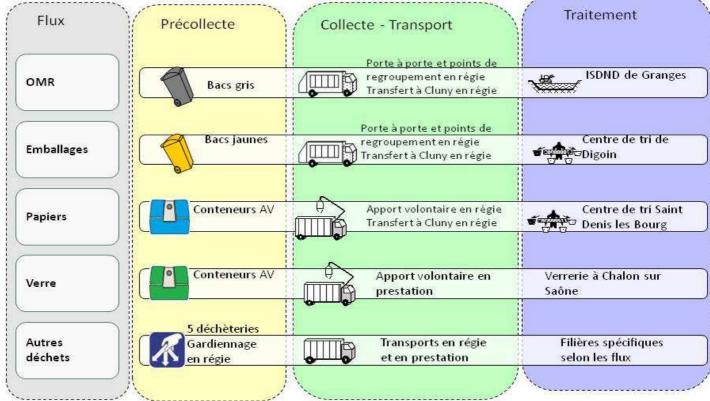
Les Collectivités adhérentes sont les 3 Communautés de communes (C.C.) regroupant les communes présentées ci-dessus, à savoir : la C.C. du Clunisois, la C.C. du Mâconnais Charolais, la C.C. de Matour et sa région.

2.2. L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC



Organisation de la gestion des déchets





+ collecte des textiles avec partenariat LE RELAIS

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne gère pratiquement l'ensemble des services de la gestion des déchets sur son territoire en régie, à savoir la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables en points d'apport volontaire, en porte à porte pour 49 communes ou en déchetterie ainsi que le transport de ces déchets jusqu'à leur site de traitement.

Pour les communes de CHISSEY-les-MACON, PASSY, SAILLY, SIGY-le-CHATEL et TAIZE les collectes des déchets ménagers sont effectuées en prestation de services par la société VEOLIA.

Sur l'ensemble du territoire, la collecte du verre est déléguée à une structure privée (ETS SOLOVER) ainsi que les tris et traitements des déchets collectés sur le territoire du SIRTOM:

- enfouissement sur le site de GRANGES (ONYX VALEST) pour les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et les Déchets Non Recyclables (DNR) des déchetteries,
- centre de tri SITA de DIGOIN pour la collecte sélective (emballages),
- centre de tri QUINSON FONLUPT de SAINT-DENIS-LES-BOURG pour la collecte sélective (papiers et emballages pour partie),

- centre de conditionnement ONYX VEOLIA de MACON pour les cartons collectés en déchetteries,
- usine SAINT GOBAIN de CHALON-SUR-SAONE pour le recyclage du verre,
- société EPUR de MACON pour le traitement du bois collecté en déchetteries,
- société GDE de MACON pour le traitement de la ferraille, des batteries, collectées en déchetteries,
- plate-forme de compostage AWT de MACON pour les déchets verts,
- société CARME de CLESSE pour les gravats,
- société EDIB de LONGVIC pour les Déchets Ménagers Spéciaux.

Compétence	Compétence exercée	Date de début d'exercice de la compétence	Compétence transférée	Date de transfert	Nom de la collectivité exerçant la compétence transférée
Collecte OMR	X	19/06/1986			
Collecte sélective	X	19/06/1986			
Déchèterie	X	19/06/1986			
Traitement	X	19/06/1986			

Autorisations administratives, agréments et certifications

Agrément	Début	Barème
Agrément Eco TLC (textile, linge, chaussure)	05/12/2011	
Agrément Eco-Emballages	13/07/2011	barème E
Agrément EcoFolio pour les imprimés	12/09/2008	
Agrément ERP pour les DEEE	01/01/2013	scénario S1 dans les 5 déchèteries
Agrément Eco-mobilier pour les meubles	01/04/2014	
Agrément Eco – DDS pour les déchets dangereux	01/01/2014	
Agrément Récylum pour les DEEE	01/01/2013	

2.3. LA COLLECTE DES DECHETS PROVENANT DES MENAGES

2.3.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

19 897 habitants desservis, 3 892 tonnes collectées soit 195,6 kg/habitant desservi

2.3.1.1 Population desservie et quantités collectées

		Popula	tion desservie	Quantité	collectée	Données Départementales	
	totale	des communes adhérentes	part de la population adhérente	des communes non adhérentes	en tonnes	en kg/hab. desservi	en kg/hab. desservi (2013)
Collecte mixte	19 897	19 897	100,0%	0	3 892,2	195,6	214

A noter, pour 2013 la quantité d'ordures ménagères résiduelles collectée par habitant et par an était de 201.9 kg/hab.

2.3.1.2 Organisation de la collecte

La collecte des ordures ménagères est réalisée en régie par le SIRTOM de la Vallée de la Grosne. Les habitants sont desservis en porte à porte <u>et</u> en point de regroupement.

Pour les communes de *CHISSEY-les-MACON*, *PASSY*, *SAILLY*, *SIGY-le-CHATEL et TAIZE*, la collecte des ordures ménagères est effectuée en prestation de services.

Points de regroupements :

Nombre de points de regroupements : 540

Population concernée par ce type de collecte : 40%

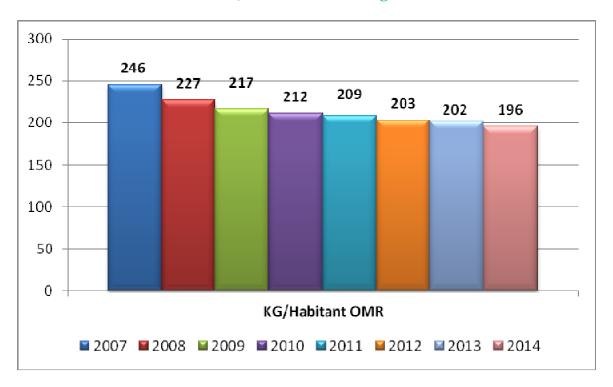
Fréquence principale de collecte (qui concerne le plus d'habitants) : 1 fois par semaine

Détail des fréquences de collecte par secteur

	Population desservie	Fréquence de collecte
Secteur 1 : ensemble territoire sauf Cluny secteur sauvegardé	53.66 communes / 18 397 habitants	C1
Secteur 2	0.33 commune (1/3 de la commune de CLUNY : 1 500 habitants)	C2

2.3.1.3 Informations complémentaires

 $Evolution \ 2013/2014 \\ + \ 237 \ tonnes \ soit + 6.5 \ \% \ / \ baisse \ de \ 6.3 \ kg \ / habitants \ soit \ 3 \ \%$



2.3.2. <u>La collecte sélective des emballages ménagers et papiers (Recyclables Secs des Ordures Ménagères (RSOM))</u>

1 895 tonnes collectées

La collecte est réalisée en régie pour les emballages et les papiers, le verre est collecté par un prestataire (ETS SOLOVER à CHALON-SUR-SAONE 71).

Pour les communes de *CHISSEY-les-MACON*, *PASSY*, *SAILLY*, *SIGY-le-CHATEL et TAIZE*, la collecte des emballages ménagers est effectuée en prestation de services (VEOLIA pour les emballages et les papiers et ETS SOLOVER pour le verre).

Année de démarrage de la collecte du verre : 1986

Année de démarrage de la collecte des autres emballages et papiers : 1986

2.3.2.1 Population desservie

	Population desservie							
	totale	des communes adhérentes	part de la population adhérente	des communes non adhérentes				
Verre	19 897	19 897	100%	0				
Autres Emballages et Journaux Magazines	19 897	19 897	100%	0				

La population est desservie en mode « mixte » pour la collecte d'emballages :

- porte à porte : environ 60%

- points de regroupement : environ 40 % de la population desservie par 540 points

Pour les communes de *CHISSEY-les-MACON*, *PASSY*, *SAILLY*, *SIGY-le-CHATEL et TAIZE*, la collecte des emballages se réalise en points d'apport volontaire.

L'ensemble des habitants est desservi en points d'apport volontaire pour le verre (108) et pour les journaux magazines (91).

2.3.2.2 Quantités collectées

La collecte sélective se réalise en 3 flux :

- verre
- emballages (acier, aluminium, plastique, briques alimentaires, cartonnettes)
- papiers

Les chiffres ci-dessous correspondent aux tonnages livrés chez les repreneurs.

		Total		Données Départementales
	Total collecté en tonnes	Populati on totale desservie	Quantit és collectée s en kg/hab desservi	en kg/hab. desservi (2013)
Déchets d'emballages en verre	1 034,1	19 897	52	36
Déchets d'emballages en matières plastiques	81,3	19 897	4	4
Déchets d'emballages en métaux ferreux	48,8	19 897	2,4	2
Déchets d'emballages en aluminium	2,5	19 897	0,1	0.1
Déchets d'emballages carton	121,9	19 897	6,1	6
Déchets d'emballages en carton complexé (briques)	22,5	19 897	1,1	0.8
Total déchets emballages (hors verre)	277	19 897	13.92	12.9
Papiers / Journaux et magazines	376,2	19 897	18,9	-
Déchets de papèterie et livres (gros de magasins)	115	19 897	5,8	
Total déchets papiers	491.2	19 897	24.69	24
TOTAL	1 802,3	19 897-	90.6-	73.5

Les refus de tri (hors verre) correspondent à :

- 18 % des emballages collectés (61 T de refus, soit 3 kg/habitant)
- 5.9 % des JRM (31 T de refus, soit 1,6 kg/habitant)

Au niveau départemental, les refus de tri sont de 14 kg/habitant (données 2013).

Pour 2013 les quantités collectées par an en kg/habitant étaient de : déchets d'emballages : 17.21 kg / papiers : 21.8 kg / verre : 47.1 kg / refus de tri : 17.9 % des emballages collectés

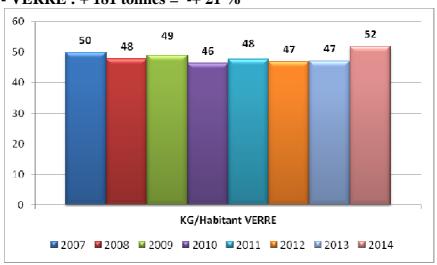
(68 T de refus, soit 3.76 kg/habitant) et 7.5 % des JRM (32 T de refus, soit 1.77 kg/habitant).

2.3.2.3 Informations complémentaires

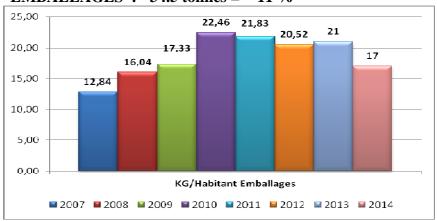
$Evolution\ 2013/2014\\ +\ 237\ Tonnes\ soit\ +\ 14.3\ \%\ /\ hausse\ de\ 3.66\ kg\ /habitants\ soit\ 4\ \%$

Evolution des quantités traitées 2013/2014 (avec refus) :

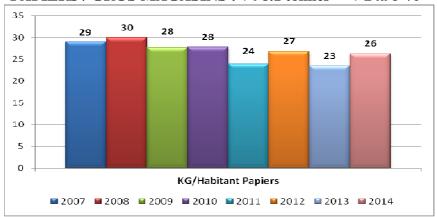
- **VERRE**: + 181 tonnes = -+ 21 %



- **EMBALLAGES** : - 34.5 tonnes = - 11 %

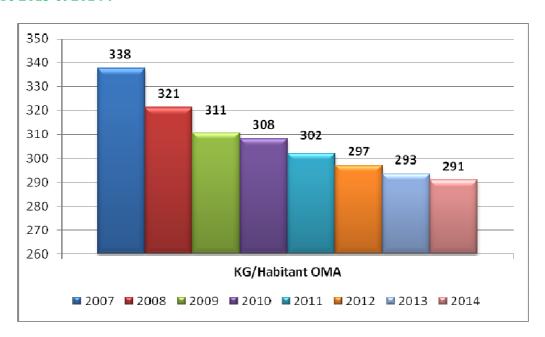


- PAPIERS / GROS MAGASINS : + 98.1 tonnes = + 24.95 %



- Les REFUS DE TRI baissent de 8 tonnes (- 8 %).

Les Ordures Ménagères et Assimilées (OMA : OMR + RSOM) baissent de 0.7% entre 2013 et 2014 :



2.3.3. Les collectes spécifiques

2.3.3.1. Collecte des textiles

Le SIRTOM a passé une convention de partenariat avec l'association RELAIS Bourgogne pour la collecte du textile, linge et chaussures usagées.

Des points d'apport volontaire sont répartis dans les communes et sur les 5 déchèteries du SIRTOM.

Tonnage collecté en 2014 : 81,2 tonnes Soit 4 kg/habitant desservi

Les tonnages collectés sont triés en vue du recyclage ou de la réutilisation sur le site de Relais Bourgogne à Crissey (71).

Pour 2013, le tonnage collecté était de 83.1 tonnes (soit 4.6 kg/habitant desservi).

2.3.3.2. Collecte des DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux)

Cette collecte est arrêtée par le Sirtom du fait de la mise en place d'un Eco-orgnanisme spécifique : DASTRI. Depuis 2014 les DASRI sont directement collectés par les pharmacies référencées du territoire.

2.3.4. La collecte en déchèteries

5 déchèterie(s), 19 897 habitants desservis, 5 474.63 tonnes collectées (4 120,2 tonnes collectées sans gravats)

5 déchèteries sont gérées en régie par le SIRTOM.

2.3.4.1 Jours et heures d'ouverture

	Date ouverture	L	M	M	J	V	S	D	Horaires
Déchèterie de Cluny	01/01/2006	X		X		X	X		Hiver: lundi: 10h-12 et 14h-17h mercredi et samedi: 9h-12h et 14h-17h vendredi: 14h-17h été: Lundi: 10h-12h et 14h-18h Mercredi et samedi: 8h-12h et 14h-18h vendredi: 14h-18h
Déchèterie de la Guiche	01/01/2003	X					X		hiver lundi : 9h00 -12h00 samedi : 14h00 / 17h00 été lundi : 8h00 -12h00 samedi : 14h00 / 18h00
Déchèterie de Salornay sur Guye	01/01/2003	X				X	X		hiver lundi : 14h00-17h00 et samedi : 9h00 - 12h00 été lundi : 14h00-18h00 vendredi : 14h00 - 18h00 et samedi : 8h00 - 12h00
Déchèterie de Trambly	01/01/2003	X		X			X		hiver: Lundi, mercredi: 9h00 - 12h00 - Samedi: 14h00 - 17h00 été: lundi, mercredi: 8h-12h00 samedi = 8h00-12h00 / 14h00-18h00
Déchèterie de Tramayes	01/01/1999	X		X			X		hiver: lundi : 14h-17h00 mercredi et samedi : 9h-12h00 / 14h-17h00 été lundi, mercredi, samedi : 8h00 - 12h00 / 14h00- 18h00

2.3.4.2 Déchets acceptés

Nature des déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Papiers - cartons	Plastiques - textiles - verre	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Déchèterie de Cluny	A	A	A	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de la Guiche	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Salornay sur Guye	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Tramayes	A	A	A	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A
Déchèterie de Trambly	A	A	R	R	A	A	A	A	R	A	A	A	A

A : accepté R : refusé

<u>Déchets en mélange - tout venant</u> : Déchets en mélange

<u>Autres déchets dangereux</u>: Déchets acides, Petits déchets chimiques en mélange, Solvants usés, Déchets de peintures, vernis, encres et colles, Déchets de produits agro-chimiques, Déchets chimiques en mélange

Papiers - cartons : Déchets de papiers et cartons

<u>Piles et accumulateurs</u>: Batteries usagées, Piles électriques usagées, Déchets de piles et accumulateurs

Huiles moteur: Huiles usées

<u>Métaux</u>: Déchets d'emballages métalliques en mélange, Déchets d'emballages en métaux ferreux, Déchets de métaux ferreux, Déchets de métaux non ferreux, Déchets métalliques

<u>Déchets amiantés</u>: Déchets amiantés

Plastiques - textiles - verre : Déchets de verre, Déchets de matières plastiques, Déchets textiles

<u>Déblais et gravats</u> : Déchets de béton, briques <u>Déchets verts - bois</u> : Déchets de bois, Déchets verts

Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE : Tubes fluorescents, Encombrants ménagers divers,

Equipements électriques et électroniques hors d'usage

Pneumatiques: Pneumatiques hors d'usage

Déchets de soins - DASRI : Déchets de soins et déchets biologiques infectieux

Admission des déchets des professionnels

	Origine des déchets	Accepté ou refusé	Commentaire	Conditions tarifaires
Déchèterie de Cluny Déchèterie de la Guiche Déchèterie de Salornay sur Guye Déchèterie de Tramayes Déchèterie de Trambly	Entreprises et artisans	A	accès autorisé : artisans, commerçants, entreprises exerçant l'activité ds zone. suivi de fréquentation des professionnels par bordereau	Payant – voir détail gravats, déchets verts - encombrants - bois et déchets dangereux

Tarification par types de déchets

Tous DDM= 1 euro/kg, limités à 20 kg/semaine

Déchets de bois : 10 euros/m3 ou 60 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 0,6 T/semaine

Déchets verts : 10 euros/m3 ou 30 euros/tonne, limité à 3m3 ou 0,4 T par semaine

Déchets en mélange : 20 euros/m3 ou 90 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 0,4 T/semaine Déchets de béton, briques : 20 euros/m3 ou 15 euros/tonne, limité à 3 m3/semaine ou 4 T/semaine

Le SIRTOM adhère à la Charte régionale pour l'accueil des déchets des professionnels depuis le 28.03.2007.

2.3.4.3 Population desservie

	Nombre de visiteurs dans l'année	Population totale desservie	Population adhérente desservie	Population non adhérente desservie
Déchèterie de Cluny	28 861	19 897	19 897	0
Déchèterie de la Guiche	2 959	19 897	19 897	0
Déchèterie de Salornay sur	8 257	19 897	19 897	0
Guye				
Déchèterie de Tramayes	10 306	19 897	19 897	0
Déchèterie de Trambly	8 612	19 897	19 897	0
TOTAL sans double	58 640	19 897	19 897	
compte				

Fréquentation des professionnels (payant):

déchèterie	Nombre de visites de professionnels dans l'année	En % des fréquentations
Déchèterie de Cluny	180	0.62 %
Déchèterie de La Guiche	17	0.57 %
Déchèterie de Salornay sur Guye	49	0.59 %
Déchèterie de Tramayes	63	0.61 %
Déchèterie de Trambly	78	0.91 %
TOTAL sans double compte	387	0.66 %

2.3.4.4 Quantités collectées

déchèterie	La Guiche	Salornay	Cluny	Tramayes	Trambly	tonnage	kg/hbt
cartons	10,28	38,42	148,16	53,92	46,80	297,58	14,96
bois	45,25	111,00	357,39	106,92	167,29	787,85	39,60
déchets verts	74,24	172,54	625,26	235,82	146,22	1 254,08	63,03
ferrailles	18,32	38,22	138,72	44,88	67,54	307,68	15,46
DEEE	12,28	28,61	110,68	36,70	37,15	225,42	11,33
DNR	67,60	152,16	536,88	176,14	204,96	1 137,74	57,18
Corp gras alimentaires	1,19	0,06	3,08	0,64	0,37	5,34	0,27
Meubles (Eco mobilier)			13,66			13,66	0,69
Total déchets banals	229,16	541,01	1 933,83	655,02	670,33	4 029,35	202,51
piles	0,29	0,61	1,42	1,03	0,89	4,24	0,21
batteries			8,44			8,44	0,42
Emballages métalliques en mélange	0,00	0,11	0,01	0,04	0,03	0,18	0,01
huiles minérales	1,62	1,62	4,50	1,26	2,16	11,16	0,56
amiante			15,18	11,82		27,00	1,36
lampes et tubes fluo	0,00	0,42	0,52	0,00	0,09	1,03	0,05
peintures, vernis, colles,	0,77	1,70	3,89	1,48	1,60	9,44	0,47
produits agro-chimiques	0,03	0,05	0,04	0,12	0,05	0,29	0,01
Solvants usées	0,24	0,35	1,12	0,65	1,23	3,59	0,18
autres DDM	0,11	0,33	0,14	0,50	0,79	1,87	0,09
Radiographie			0,16			0,16	
DDS Eco DDS	0,82	3,76	10,85	3,35	4,65	23,43	1,18
Total déchets dangereux	3,88	8,95	46,27	20,25	11,49	90,83	4,57
TOTAL hors gravats	233,04	549,96	1 980,10	675,27	681,82	4 120,18	207,08
gravats, déblais, briques	54,75	219,40	659,55	191,90	228,85	1 354,45	68,07
TOTAL DECHETERIE	287,79	769,36	2 639,65	867,17	910,67	5 474,63	275,15

2.3.4.5 Informations complémentaires

Evolution des quantités 2013/2014 + 28 tonnes (hors gravats) soit +1 % (137 tonnes avec les gravats soit +2.6 %)

Principales évolutions des quantités collectées 2013/2014 :

```
- DECHETS VERTS : - 42 tonnes = - 3.2 %
```

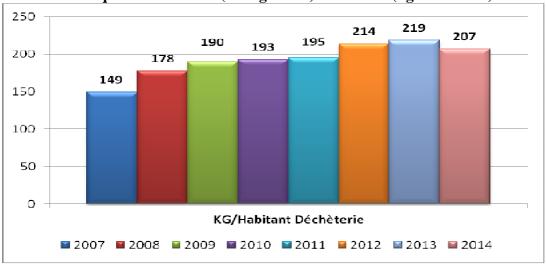
- BOIS: +36 tonnes = +4.8 %

- DNR: +5.5 tonnes = +0.5 %

- GRAVATS: + 109 tonnes = +8 %

La moyenne départementale pour l'année 2013 est de 199 kg/habitant desservi.

Evolution des quantités traitées (sans gravats) 2013/2014 (kg / habitant) :



Collecte des Déchets des Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)

Le SIRTOM a contractualisé

- le 15.02.2007 avec ERP pour la mise en place de la collecte des DEEE, selon le scénario S1 (optimisation).
- Le 15.02.2007 avec Récylum pour la collecte des lampes et tubes fluorescents

GEM	GEM			TOTAL	
F	HF	Ecrans	PAM	(tonnes)	kg/hbt
40.13	72	37.54	75.75	225.42	11.33

PAM: petit équipement électrique et électronique.

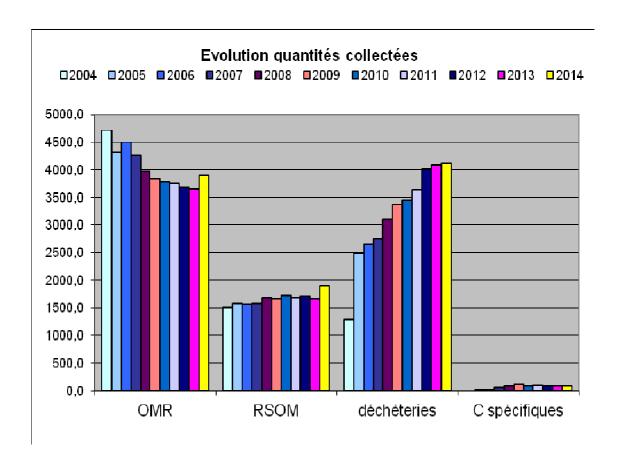
FROID: réfrigérateurs, congélateurs. HORS FROID: cuisinières, machines à laver,...

Tous ces déchets sont collectés en vue d'une valorisation matière (les quantités sont reportées dans le chapitre déchetteries).

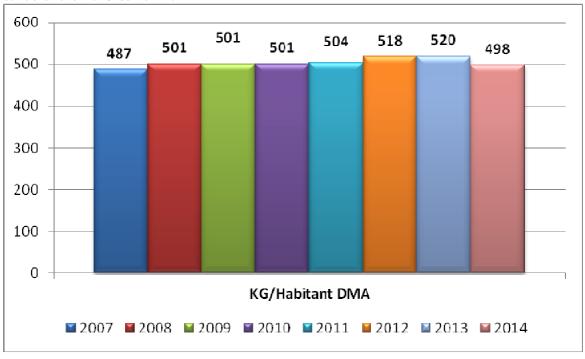
En 2013, le poids total collecté était de 222.913 tonnes (12.31 kg/hbt).

2.4. EVOLUTION DES COLLECTES

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
OMR	4712,0	4314,2	4496,0	4250,4	3967,9	3839,4	3778,3	3754,8	3678,1	3655,2	3892,2
emballages	1502,2	1580,8	1573,5	1585,2	1675,9	1666,9	1722,4	1680,6	1706,4	1658,0	1895,1
déchèteries	1285,1	2498,5	2640,5	2757,2	3099,4	3367,4	3449,0	3636,7	4006,3	4092,5	4120,2
C spécifiques	0,0	0,2	0,2	64,1	91,6	112,2	91,6	95,4	86,7	83,1	81,2
TOTAL	7499,3	8393,8	8710,2	8656,8	8834,8	8985,9	9041,3	9167,4	9477,4	9488,8	9988,6



Les Déchet Ménagers et Assimilées (DMA : OMA + collectes déchèteries) baissent de 0.7% entre 2013 et 2014 :



La moyenne départementale pour l'année 2013 est de 508 kg/habitant desservi.

2.5. LES DESTINATIONS DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTES

9 988,6 tonnes de déchets collectés (hors gravats) dont 48.5 % orientés en valorisation matière

En 2013, 48.3 % des déchets collectés étaient valorisés.

2.5.1. <u>Destination des déchets issus des collectes (hors déchèterie)</u>

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Déchets d'emballages en métaux ferreux	47,8	Centre de Tri Digoin – Smevom CBA	71- Digoin
Déchets d'emballages en métaux ferreux	0,9	FONLUPT	01- St Denis les Bourg
Déchets d'emballages en aluminium	2,4	Centre de Tri Digoin – Smevom CBA	71- Digoin
Déchets d'emballages en aluminium	0,1	Centre de Tri QUINSON FONLUPT	01- St Denis les Bourg
Déchets d'emballages en verre	1 034,1	Recyclage Verre - SGE Chalon sur Saône	71 - Chalon-sur-Saône
Déchets de papiers et cartons (Gros de magasins)	115	Centre de Tri QUINSON FONLUPT	01- St Denis les Bourg
Déchets d'emballages en papier ou carton	119,7	Centre de Tri Digoin – Smevom CBA	71- Digoin
Déchets d'emballages en papier ou carton	2,1	Centre de Tri QUINSON FONLUPT	01- St Denis les Bourg
Déchets d'emballages en carton complexe	22	Centre de Tri Digoin – Smevom CBA	71- Digoin
Déchets d'emballages en carton complexe	0,4	Centre de Tri QUINSON FONLUPT	01- St Denis les Bourg
Journaux et magazines	376,2	Centre de Tri QUINSON FONLUPT	01- St Denis les Bourg
Déchets d'emballages en matières plastiques	78,1	Centre de Tri Digoin – Smevom CBA	71- Digoin
Déchets d'emballages en matières plastiques	3,2	Centre de Tri Digoin – Smevom	71- Digoin

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
		CBA	
Déchets de vêtements en textiles	81,2	Tri de textiles - le	71 - Crissey
Dechets de Vetements en textnes	61,2	Relais Bourgogne	71 - Clissey
Ordures ménagères résiduelles	3 829,3	Cet2 Granges	71 - Granges
Ordures ménagères résiduelles	62,8	Cet 2 Chagny	71- Chagny
Refus de tri papiers	31,4	Cet2 Colombier-	69 - Colombier-
Kerus de ur papiers	31,4	Saugnieu - Gravco	Saugnieu
Refus de tri emballages	56,5	Cet2 Torcys	71- Torcy
Refus de tri emballages	4,8	Cet2 Colombier-	69 - Colombier-
Refus de u1 embanages	4,0	Saugnieu - Gravco	Saugnieu

2.5.2. Destination des déchets issus des déchèteries

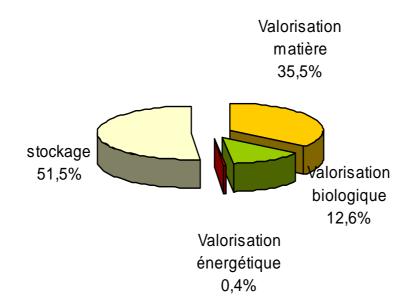
Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Solvants usés	4	Plateforme de regroupement déchets dangereux – EDIB	21- Longvic
Huiles usées	11,2	Plateforme de regroupement déchets dangereux – EDIB	21- Longvic
Déchets de produits agro-chimiques	0,3	Plateforme de regroupement déchets dangereux – EDIB	21- Longvic
Déchets de peintures, vernis, encres et colles	9,4	Plateforme de regroupement déchets dangereux – EDIB	21- Longvic
Petits déchets chimiques en mélange	1,9	Plateforme de regroupement déchets dangereux – EDIB	21- Longvic
Déchets dangereux spécifiques – ECODDS	23, 4	Plateforme de regroupement déchets dangereux – EDIB	21- Longvic
Déchets de métaux ferreux	307,7	GENESTIER	Dept 71
Déchets d'emballages métalliques en mélange	0,2	Plateforme de regroupement déchets dangereux – EDIB	21- Longvic
Déchets de papiers et cartons	297,6	Centre de Tri Mâcon	71 - Mâcon
Déchets de bois	787,8	Tri de déchets banals et dangereux - Epur Centre Est - Mâcon	71 - Mâcon
Equipements électriques et électroniques hors d'usage	225,4	Tri, regroupement ou démontage – Purfer	71 – Chalon-Sur-Saône

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Destination	Commune d'implantation et/ou département
Encombrants ménagers divers	1 137,7	Cet2 Granges	71 - Granges
Meubles – ECO MOBILIER	13,7	Tri de déchets banals et dangereux - Epur Centre Est - Mâcon	71 - Mâcon
Piles électriques usagées	4,2	Valorisation matière SCRELEC	
Tubes fluorescents	1	Recyclage – RECYLUM	75- Paris
Corps gras	5,4	Plateforme de regroupement déchets dangereux – EDIB	21- Longvic
Déchets verts	1 254,1	Plate-forme de Compostage Mâcon - Awt	71 - Mâcon
Déchets de béton, briques	1 354,4	CARME – Laizé	Dept 71
Batteries	8,4	GENESTIER	Dept 71
Radiographie	0,2	Association AMI	Dept 71
Déchets amiantés	27	Cet2 Torcy (sita) - Sita Centre Est - Torcy	71 - Torcy

2.5.3. <u>Destination de l'ensemble des déchets collectés (hors gravats)</u>

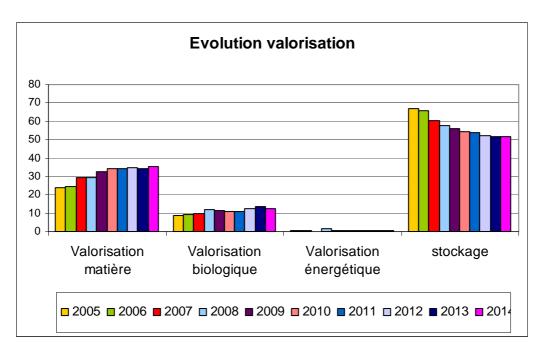
	Valorisation matière	Valorisation biologique	Valorisation énergétique	stockage	TOTAL	kg/hab	%
collecte OMR				3 892,15	3 892,15	195,61	
CS matériaux secs	1 802,30			92,76	1 895,06	95,24	
CS Biodéchets					0,00	0,00	
CS spécifiques	81,23		0,00		81,23	4,08	
TOTAL collectes hors apport en déchèterie	1 883,53	0,00	0,00	3 984,91	5 868,44	294,94	58,75%
Déchets déchèteries	1 662,56	1 254,08	38,80	1 164,74	4 120,18	207,08	41,25%
TOTAL collectes	3 546,09	1 254,08	38,80	5 149,65	9 988,62	502,02	100,00 %
kg/hab	178,22	63,03	1,95	258,82	502,02		
%	35,50%	12,56%	0,39%	51,56%	100,00%		

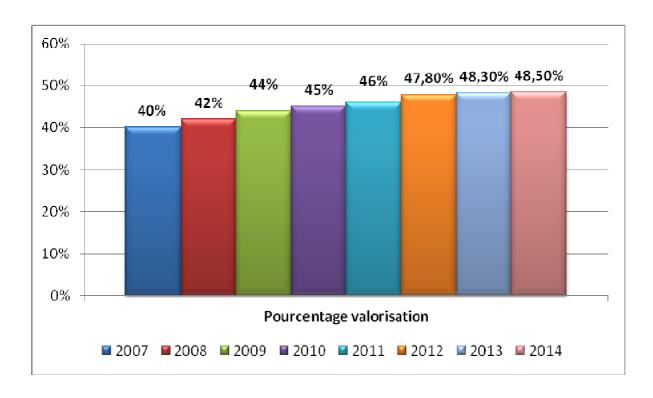
Bilan modes de traitement



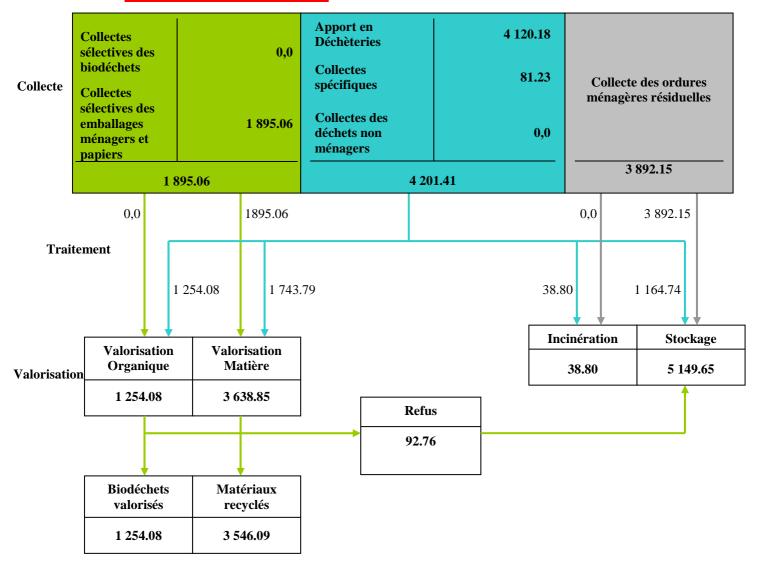
2.5.4. Evolution de la valorisation

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Valorisation matière	24,03	24,36	29,6	29,13	32,46	34,32	34,50	34,90	34,30	35,5
Valorisation										
biologique	8,85	9,47	9,97	11,81	11,23	10,71	11,10	12,50	13,60	12,6
Valorisation										
énergétique	0,3	0,38	0,24	1,63	0,44	0,36	0,33	0,40	0,40	0,4
stockage	66,83	65,79	60,19	57,43	55,87	54,62	54,00	52,2	51,70	51,5





2.5.5. Synoptique des flux pour les déchets ménagers et assimilés collectés (hors gravats) (en tonnes)



3. DES INDICATEURS FINANCIERS

3.1. DONNEES GENERALES

BUDGET 2014	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 640 356.72 €	2 683 628.04 €
INVESTISSEMENT	791 653.56 €	1 299 146.61 €
TOTAL	3 432 010.2 €	3 982 774.6 €

Les participations de collectivités membres, basées sur les Taxes d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et sur les Redevances incitatives (RI) sont de 2 034 760 € pour 2014 et représentent 75.82 % des recettes de fonctionnement du SIRTOM, et 52.27 % des recettes totales (en 2013, 74.46 % des recettes de fonctionnement et 58.95% des recettes totales). La dette en capital au 31 décembre 2014 est de 2 116 901.38 €(1 673 823.93 € au 31/12/2013).

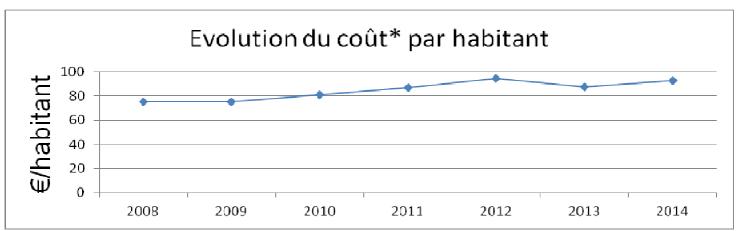
Le coût moyen de la TEOM prélevée ramené à l'habitant est de 102.26 € (100.39 € en 2013).

3.2. LES COUTS PAR FLUX

Année 2014		Flux des déchets							Coûts 2013
Montants en € HT / habitant	Ordures ménagères résiduelles	VERRE	EMB.	PAPIERS	Déchets des déchetteries hors REP	Déchets couverts par REP	Gestion du passif		
Coût complet	48,99	2,06	27,86	7,02	35,86		0,57	122,37	121.53
Coût technique	48,84	0,56	25,80	5,47	31,66		0,57	112,89	107.38
Coût partagé	48,59	0,13	14,15	4,77	31,66	-1.44	0,57	98,43	95.40
Coût aidé HT	46,33	0,03	12,87	4,45	30,01	-1.44	0,57	92,82	87.82
Coût imputé	40,94	1,72	23,28	5,87	30,37		0,48	102,66	100.79
Année 2014			Flu	x des déch	ets			Total	Coûts 2013
	Ordures				Déchets des	Déchets	Gestion		
Montants en €	ménagères				déchetteries	couverts	du		
HT / tonnes	résiduelles	VERRE	EMB.	PAPIERS	hors REP	par REP	passif		
Coût complet	250,43	39,66	1637,40	267,18	184,98		1.14	243,74	231.90
Coût technique	249,68	10,73	1515,96	208,04	163,31			224,87	207.92
Coût partagé	248,39	2,47	831,76	181,63	163,31	-920.26		196,07	184.72
Coût aidé HT	236,84	0,64	756,26	169,31	154,78	-920.26		184,88	170.03
Coût imputé	209,29	33,15	1368,42	223,29	156,66			204,50	195.15

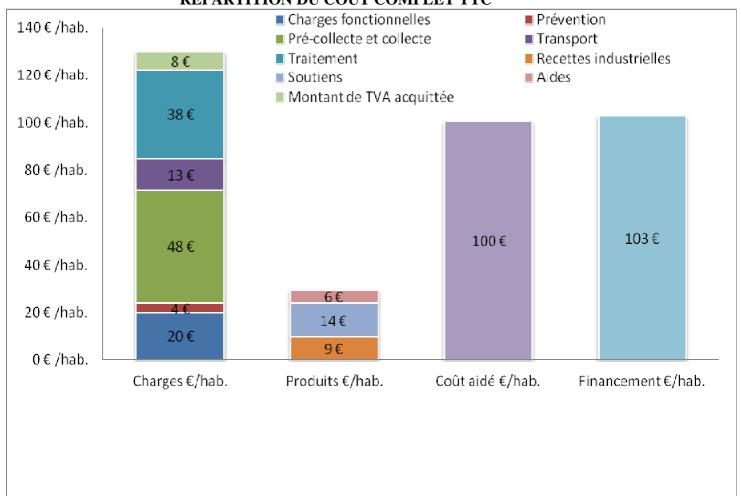
- * Coût complet : totalité des charges hors TVA ;
- Coût technique: coût complet moins les produits à caractère industriel (ventes de matériaux, d'énergie...);
- Coût partagé : coût technique moins les soutiens apportés par les sociétés agréées (OCAD3E et Eco-Emballages) ;

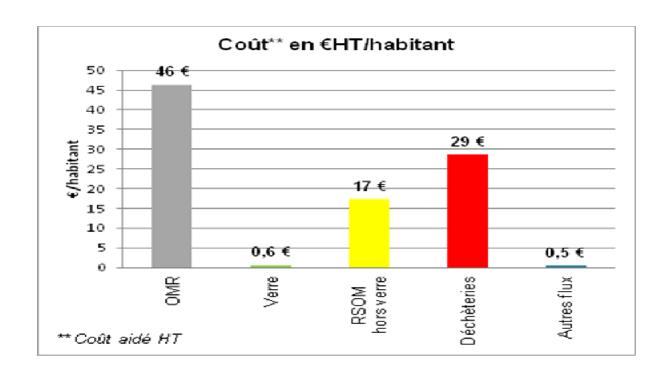
- Coût aidé HT : coût partagé moins les aides reçues;
- Coût imputé: ensemble des sommes perçues pour financer le service (TEOM, redevances et assimilés, contributions).
- REP : Responsabilité Elargie du Producteurs : déchets couverts par contributions par producteurs : DEEE / MOBILIER / DECHETS DANGEREUX / TEXTILES



* coût aidé par habitant H.T.

REPARTITION DU COUT COMPLET TTC

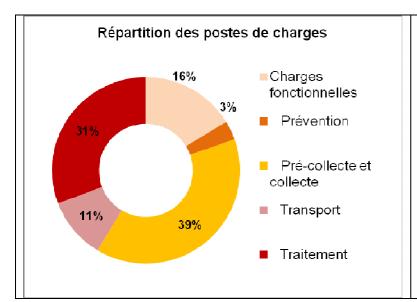


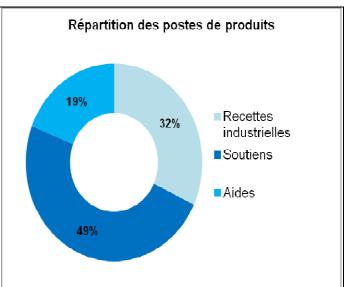


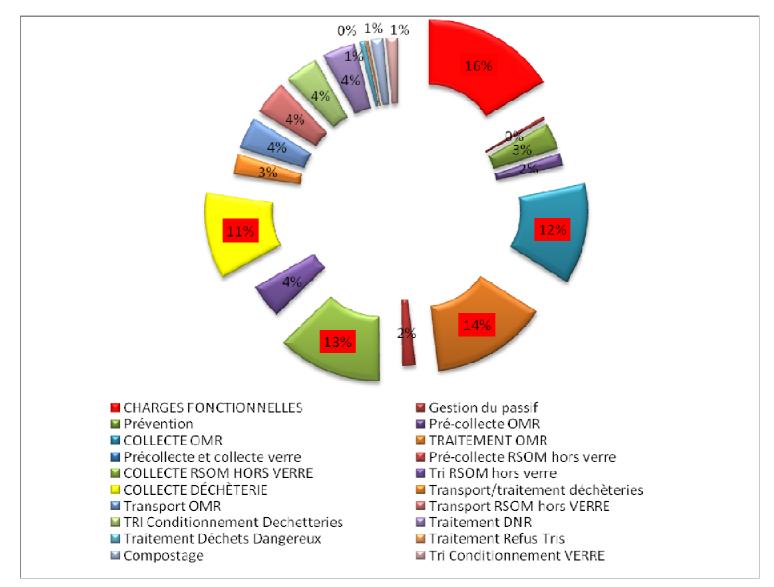
REPARTITION DES COUTS H.T. PAR SERVICES

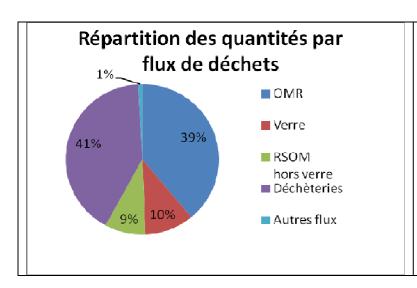
Année 2014	Flux des déchets Ordures Déchets des Déchets Gestion								Coûts 2013
Montants en €	ménagères				déchetteries		du		
HT / tonnes	résiduelles	VERRE	EMB.	PAPIERS	hors REP	par REP	passif		
Coût pré collecte	9.80		112.61					28.42	32.91
Coût collecte	77.99		799.31	74.27	67.61			100.47	89.71
Coût transport	24.50		158.40	92.14	15.93			29.62	29.24
Coût traitement	88.88	31.86	244.99	48.21	65.05		1.14	78.5	65.11
Coût									
communication	2.99	0.47	19.55	3.19	2.21			2.98	3.83
Coût prévention	8.29	1.31	54.23	8.85	6.13			8.26	6.58
Coût structure	37.98	6.02	248.32	40.52	30.26			40.01	35.26

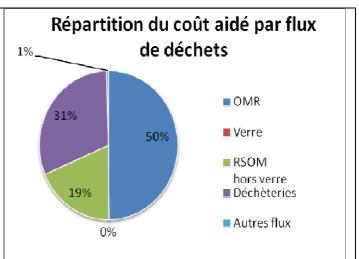
- Coût pré collecte: charges des contenants de collecte;
- Coût collecte: intégralité des dépenses liées à la collecte des déchets (personnel, transport,...);
- * Coût transport : dépenses de transfert et transport des déchets vers les centres de tri / traitement;
- Coût traitement : dépenses de tri et traitement des déchets;
- Coût communication : charges de communication / sensibilisation (personnel animation, outils,...)
- **Coût prévention** : charges de prévention (personnel prévention, outils,...)
- Coût structure : charges de structures (personnel administratif, locaux, assurances,...)











3.3. RATIOS DEPENSES / RECETTES POUR LE TRAITEMENT / TRI DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

			DIFF. RECETTES /DEPENSES		Défi	icits
	H.T.	T.T.C.			Exc	édents
DEDENICES				(avec		
DEPENSES	803 723,27 €	811 760,50 €	(sans soutiens)	soutiens)		
OMR (VALEST)	376 773,40 €	380 541,13 €	-380 541,13 €	-380 541,13 €		
REFUS DE TRI EMBALLAGES						
(SITA)	5 050,70 €	5 101,21 €	-5 101,21 €	-5 101,21 €		
REFUS DE TRI PAPIERS						
(QUINSON FONLUPT)	2 724,11 €	2 751,35 €	-2 751,35 €	-2 751,35 €		
					TOTAL REFUS	-7 852,56 €
PAPIERS (QUINSON						
FONLUPT)	24 720,77 €	24 967,98 €	5 526,33 €	19 603,06 €		
EMBALLAGES						
(SITA/QINSON)	85 283,28 €	86 136,11 €	-46 673,98 €			
VERRE (SOLOVER)	35 884,86 €	36 243,71 €	-6 439,50 €	-1 889,22 €		
					TOTAL CS	203 584.5 €
CARTONS DECHETTERIES	4 - 0 - 0 0					
(VEOLIA)	15 375,00 €	15 528,75 €	8 880,08 €			
BOIS DECHETTERIES (EPUR)	93 218,15 €	94 150,33 €	,	,		
DECHETS VERTS (AWT)	39 199,33 €	39 591,32 €	-39 591,32 €	-39 591,32 €		
DECHETS NON						
RECYCLABLES	105 750 15 6	100 010 74 0	100 010 74 0	100 010 74 0		
DECHETTERIES (VALEST)	105 759,15 €	106 816,74 €	-106 816,74 €	-106 816,74 €		
DECHETS DANGEREUX DES MENAGES DE						
DECHETTERIES (EDIB)	14 268,70 €	14 411,39 €	-14 411,39 €	-14 411,39 €		
AMIANTE DECHETTERIES	14 ∠00,/∪€	14 411,39 €	-14 411,39 €	-14 411,39 €		
(SITA)	5 465,82 €	5 520,48 €	-5 520,48 €	-5 520,48 €		
DASRI (GROUPE GC)	J 40J,02 €	J J20,40 €	0,00€	,		
DEPENSES TRI /			5,00 €	5,50 €		
VALORISATION	301 456,20 €	304 470,76 €				

			İ	
RECETTES	469 004,03 €	469 004,03 €		
RACHAT PLASTIQUES				
(VALORPLAST)	20 569,39 €	20 569,39 €		
RACHAT CARTONS (EMIN				
LEYDIER)	10 871,64 €	10 871,64 €		
RACHAT VERRE (SAINT				
GOBAIN)	29 804,21 €	29 804,21 €		
RACHAT ACIER (ARCELOR)	6 729,98 €	6 729,98 €		
RACHAT ALUMINIUM				
(REGEAL / AFFIMET)	1 291,12 €	1 291,12 €		
RACHAT PAPIER (QUINSON				
FONLUPT / NORSKE / SITA)	30 494,31 €	30 494,31 €		
RACHAT MATIERES TRI				
COLLECTES SELECTIVES	99 760,65 €	99 760,65 €		
RACHAT FERRAILLES (GDE)	53 317,76 €	53 317,76 €	53 317,76 €	53 317,76 €
RACHAT BATTERIES (GDE)	3 757,10 €	3 757,10 €	3 757,10 €	3 757,10 €
RACHAT CARTONS				
DECHETTERIES (REVIPAC)	24 408,83 €	24 408,83 €		
				28 735,44 €
RACHAT MATIERES				
DECHETTERIES	81 483,69 €	81 483,69 €		
			-630 516,16 €	-342 756,47 €
ECO EMBALLAGES	244 947,52 €	244 947,52 €		
ECO MOBILIER	8 766,50 €	8 766,50 €		
ECOTLC	1 805,30 €	1 805,30 €		
OCAD3E	13 569,58 €	13 569,58 €		
ECOFOLIO	14 076,73 €	14 076,73 €		
ECO DDS	4 594,06 €	4 594,06 €		

SOUTIENS ECO ORGANISMES

287 759,69 €

287 759,69 €

batteries

ferrailles

soutiens complémentaires (mobilier, tissus, DEEE, DDS)

4. DES INDICATEURS QUALITATIFS

4.1. Prevention et communication envers les usagers

Mesures engagées

Actions de communication

Actions de communication

Actions de communications menées sur les déchets

- Edition 1 fois par an d'un journal intercommunal sur les déchets.
- Insertion d'articles dans bulletins municipaux.
- Insertion d'articles dans journaux locaux
- Edition d'un guide tri : calendriers de collecte
- Journée d'information : participation par stand dans foires locales / 2014 : fête de la pomme à Cluny / partenariat UFC Que choisir
- Organisation d'actions dans les écoles : catalogue d'animations envoyé aux écoles
- Site internet avec pages dédiées aux déchets.
- Réalisations supports ou actions de communication spécifiques sur la prévention : guide de la prévention des déchets / guide trilingue.



Projets d'actions de communication sur les déchets

• Actions prévues l'année prochaine : poursuites des actions, communication spécifique à mettre en place dans le cadre de l'opération Zéro Gaspillage / Zéro déchet.



NOVEMBRE 2014

Actions de prévention

Actions de prévention sur les déchets

- Action de réduction de la consommation de papier : Mise en place d'une collecte spécifique pour le papier blanc dans les administrations du territoire. 10 administrations concernées, 14 commerçants disposent de cocottes pour réaliser le tri sur le papier blanc, partenariat avec Eco Sol sur la collecte papier blanc.
- Développement d'achats éco-responsables : Produits Eco labellisés pour papier interne + produits entretiens véhicules et bâtiments.
- Critères introduits dans les marchés publics : chantiers propres pour la maîtrise d'œuvre pour le programme de réhabilitation des déchèteries.
- Distribution d'autocollant Stop pub : 20% de foyers équipés

Actions avec les acteurs économiques

- Pendant la SERD : Animation Stop rayon et Eco Chariot au supermarché Atac Cluny en collaboration avec UFC Que Choisir.
- Partenariat mise en place avec associations locales et GMS pour don des invendus / travail pour définir partenariat.
- Valorisation des déchets de cantines: Des campagnes de pesage ont été réalisées dans les cantines du territoire afin d'évaluer le gaspillage alimentaire et voir qu'elles solutions doivent être mise en place afin de réduire le gaspillage et de valoriser le gisement (mise en place du compostage des déchets de cantine). 6 cantines scolaires ont mis en place le compostage des déchets de cuisine.
- Moins de déchets dans les commerces de proximité : sur la base du volontariat les commerçants de la rue principale de Cluny ont été sollicités afin de participer à l'action « moins de déchets dans les commerces de proximité ». Des diagnostics déchets ont été réalisés chez les commerçants, en collaboration avec

la CCI, afin d'identifier tous les postes de production de déchets. Suite à cet état des lieux, des actions de réduction des déchets (éco-gestes) ont été proposés aux commerçants. Réflexion pour créer une épicerie solidaire

- Sensibilisation de la population aux achats Eco responsables : Mise en place d'un guide de la prévention des déchets en trilingue. Réalisation d'un Eco Chariot qui est présenté lors de différentes manifestation. Réalisation d'une exposition concernant l'eco consommation. Sensibilisation aux achats responsables lors des interventions auprès des élèves.
- Partenariat avec association pour réemploi des encombrants collectés : L'association Eco'Sol le Pont collecte les objets sur l'ensemble des déchèteries du SIRTOM afin que ces derniers soient réemployés/réutilisés. L'association dispose également d'un espace de vente dans la ville de Cluny.
- Action "Sac de caisse" avec les commerces: s'inscrit dans l'action « moins de déchets dans les commerces de proximité », en effet les commerçants volontaires limitent la distribution de sac de caisse en plastique par voie orale et écrite (affiche « les sacs plastiques c'est pas automatique ») auprès de leurs clients.

Actions visant à réduire les flux

Compostage

Compostage domestique

Opération de compostage domestique démarrée en 2007 – relance en 2013 Nombre total de composteurs individuels installés 1919 Nombre de composteurs distribués dans l'année 79

Complément Compostage domestique - Bourgogne

Nombre de foyers potentiellement concernés maisons avec jardin : 6000

Mise en place d'un suivi de l'opération : listing par commune des composteurs livrés

Un maître composteur au sein de la collectivité : prestation externe

7 opérations de compostage de quartier en 2014

Nombre de foyers participants : 65

Mise en place d'un suivi de l'opération : suivi dans le cadre du PLP

5. ANNEXES

5.1. LES DESSERTES COMMUNALES

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Biodéchets	Apports en Déchèterie
		X	MIXTE	AV	AV,		X
71	Bergesserin	11	1,11,11,1	11,	MIXTE		11
7.1	Berzé-le-	X	MIXTE	AV	AV,		X
71	Châtel				MIXTE		
71	Blanot	X	MIXTE	AV	AV,		X
/1	Bianot				MIXTE		
71	Bourgvilain	X	MIXTE	AV	AV,		X
/1	Dourgviiaiii				MIXTE		
71	Brandon	X	MIXTE	AV	AV,		X
		**	3 (33,400.0		MIXTE		***
71	Bray	X	MIXTE	AV	AV,		X
	,	X	MIXTE	A X 7	MIXTE		X
71	Buffières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
		X	MIXTE	AV			X
71	Château	Λ	MILATE	AV	AV, MIXTE		Λ
		X	MIXTE	AV	AV,		X
71	Chérizet	Λ	MIXIE	AV	MIXTE		Λ
	Chevagny-	X	MIXTE	AV	AV,		X
71	sur-Guye	21	WIIZETE	2 1 v	MIXTE		71
	Chissey les	X	MIXTE	AV	AV,		X
71	Macon	11	1,11,11,1	11,	MIXTE		11
5 4		X	MIXTE	AV	AV,		X
71	Clermain				MIXTE		
7.1	CI	X	MIXTE	AV	AV,		X
71	Cluny				MIXTE		
71	Cortambert	X	MIXTE	AV	AV,		X
/1	Cortainbert				MIXTE		
71	Curtil-sous-	X	MIXTE	AV	AV,		X
71	Buffières				MIXTE		
71	Dompierre-	X	MIXTE	AV	AV,		X
7.1	les-Ormes				MIXTE		
71	Donzy-le-	X	MIXTE	AV	AV,		X
, -	National	**) (W//mp		MIXTE		***
71	Donzy-le-	X	MIXTE	AV	AV,		X
	Pertuis	V	MIXTE	A X 7	MIXTE		V
71	Flagy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
	Germolles-	X	MIXTE	AV	AV,		X
71	sur-Grosne	Λ	MIXIE	AV	MIXTE		Λ
		X	MIXTE	AV	AV,		X
71	Jalogny	11	141174 1 12	ΛV	MIXTE		
	La	X	MIXTE	AV	AV,		X
7.1	Chapelle-				MIXTE		-
71	du-Mont-						
	de-France						
71	La Guiche	X	MIXTE	AV	AV,		X
/1	La Guiche				MIXTE		
71	La Vineuse	X	MIXTE	AV	AV,		X
/ 1	La villeuse				MIXTE		

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Biodéchets	Apports en Déchèterie
71	Lournand	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Massilly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Massy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Matour	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Mazille	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Montagny- sur-Grosne	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Montmelard	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Passy	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Pressy- sous- Dondin	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sailly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint- André-le- Désert	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint- Léger-sous- la-Bussière	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint- Marcelin- de-Cray	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint- Martin-de- Salencey	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint- Pierre-le- Vieux	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint-Point	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Saint- Vincent- des-Prés	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sainte- Cécile	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Salornay- sur-Guye	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Serrières	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sigy-le- Châtel	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Sivignon	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Taizé	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Tramayes	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X
71	Trambly	X	MIXTE	AV	AV, MIXTE		X

Dept	Commune	Adh	OMR	Verre	Autres emballages	Biodéchets	Apports en Déchèterie
71	Trivy	X	MIXTE	AV	AV,		X
/ 1	11111				MIXTE		
71	Vitry-lès-	X	MIXTE	AV	AV,		X
/1	Cluny				MIXTE		

Adh: Adhérent PAP: porte à porte
AV: apport volontaire
MIXTE: mixte